



HAL
open science

A partir d'actes équaliens : des outils et méthodes comme enseignements et conditions de renouvellements de développements locaux.

Alain Campredon

► **To cite this version:**

Alain Campredon. A partir d'actes équaliens : des outils et méthodes comme enseignements et conditions de renouvellements de développements locaux.. 6th International Conference of Territorial Intelligence "Tools and methods of Territorial Intelligence", Oct 2008, Besançon, France. halshs-00982184

HAL Id: halshs-00982184

<https://shs.hal.science/halshs-00982184>

Submitted on 23 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A partir d'actes égaliciens : des outils et méthodes comme enseignements et conditions de renouvellements de développements locaux.

Alain CAMPREDON
chargé de mission à la CCI PA
acampredon@arles.cci.fr
04 90 99 08 72.

Résumé :

Au sein du débat de l'intelligence territoriale, la programmation EQUAL ID², dont la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'ARLES (CCI PA) aura été tête de liste de 2004 à 2008, mérite que l'on puisse en rendre compte comme significative sur un plan méthodologique particulièrement. En outre elle aura tenté de mettre à jour, au regard de la sémantique, une heureuse dérivation du sens entre égalité et équités, ainsi conjuguées, la première au singulier, la deuxième au pluriel.

Contexte

La Programmation d'initiative Communautaire du Fonds Social Européen, EQUAL, ambitionne de « Combattre les discriminations, réduire les inégalités », particulièrement dans les sphères du travail, celles de l'accès à l'emploi et de la formation professionnelle, et ce « pour une meilleure cohésion sociale ». ID² est positionné sur l'Axe A du P.I.C EQUAL : « Développer l'esprit d'Entreprise » et son Thème D « Économie Sociale », visant à « renforcer les services d'intérêt collectif en se concentrant sur la qualité des emplois et des services ».

1. Cette programmation a prévu, entre 2004 et 2008 trois phases, trois « actions ».

Action 1. Construction et finalisation des projets.
Action 2. Réalisation de l'expérimentation.
Action 3. Diffusion et capitalisation.

Initiée en mai 2005, l'Action 2 du Projet « *Initiatives, Innovations pour une Dynamique de Développement en Pays d'Arles* » (ID²) aura eu ainsi pour ambition de tirer davantage partie des atouts patrimoniaux et de la notoriété du territoire du Pays d'ARLES, des ALPILLES, de la CRAU, de la CAMARGUE, du Comtat et Val de DURANCE, afin de favoriser la mise en œuvre d'une synergie renouvelée de développement local, reposant sur l'implication active de la Population et des Acteurs économiques, et au bénéfice de Ceux-ci.

Si ce territoire est caractérisé par le dynamisme, les potentialités et les défis offerts à la fois par sa localisation géographique - au carrefour des chemins terrestres, fluviaux et maritimes – son cadre de vie agréable, son agriculture de qualité, ses savoir-faire économiques, son tourisme diversifié, la richesse de son patrimoine naturel et bâti, son identité culturelle ou encore la richesse de son réseau d'Acteurs -, il est aussi marqué depuis plusieurs années par une importante crise économique et sociale, combinant déclin industriel, crise agricole, dévitalisation urbaine, évasion commerciale, ainsi que par des inondations récurrentes qui viennent accroître la fragilité structurelle de l'équilibre de la zone.

Ce sont précisément ces éléments de contexte identifiés, et en particulier les difficultés auxquelles doit faire face le territoire, qui génèrent autant d'opportunités spécifiques sur les actions menées et sur les méthodes développées. Et la Programmation EQUAL incite à l'implication des Populations et des Acteurs du développement local.



2. Des actions.

C'est un Partenariat De Développement constitué donc de la CCI PA, en tant que tête de liste, de la Commune d'ARLES, du Syndicat Mixte du Pays d'ARLES et de son Conseil De Développement (CDD)¹, de l'Association des Chemins de Provence Prestige², de l'Association pour le Développement Economique et Social d'ARLES (ADESA)³ -, et du Club Service Plus⁴ qui se sera mobilisé, afin de poursuivre collectivement les objectifs du projet ID².

Pour élaborer des réponses à la hauteur des enjeux identifiés, le projet se sera organisé, pour les activités nationales, autour de deux axes de travail.

2.1. L'Axe de recherche 1,

« Service Collectif d'Information et de Veille », vise à produire de la connaissance en direction des Entreprises, des Associations des Collectivités du territoire. Il s'agit de permettre aux divers Intervenants de ces instances, bénéficiaires finaux du projet, de disposer en permanence d'informations fiables et utiles à leurs activités. Par voie de conséquence une meilleure connaissance réciproque des Acteurs favorise elle-même les mutualisations de leurs initiatives respectives. Ainsi est partagée la vision du territoire sur lequel ils interagissent.

A titre d'exemples on retiendra de cet axe de travail :

. des activités d'identification et de mises en synergie qui se sont articulées autour de divers partenariats tissés notamment avec la MISSION LOCALE, l'Association YAKA⁵, le CDD¹, l'ADESA,

. un projet d'envergure, touchant aux énergies renouvelables, qui a été initié : PERZAN⁶,

. deux initiatives qui, au moment où la présente contribution est rédigée – en fin de Programmation -, sont encore loin de leurs pérennisations : création d'un lieu ressource autour d'une « Maison de la création » et la reprise d'Entreprise, organisations plus systématisées de services à la personne.

2.2. L'Axe de recherche 2,

« Service Collectif d'accompagnement à la création de nouveaux produits et de nouvelles activités », se donne pour objectif de valoriser les ressources et savoir faire du territoire, au service de publics en difficulté à partir d'initiatives existantes. Il fournit les outils et méthodes, pour finalement viser à encourager, faciliter et renforcer l'emploi et la vie économique et sociale de tout le territoire.

A partir de cet acte de travail on notera plus particulièrement :

. dans le cadre de la dynamisation du Centre ville, par la consolidation et le développement de manifestations mettant en exergue le patrimoine romain, le Festival ARELATE⁷,

¹ SM du Pays d'ARLES. Structure réunissant les Elu(e)s d'une trentaine de Communes de l'Ouest de la Région PROVENCE ALPES COTE d'AZUR. Lui est légalement associé un CDD, Structure de démocratie participative réunissant des Acteurs de la société civile, dont la vocation est d'être instance de réflexions et force de propositions.

² Association des Chemins de Provence Prestige. Structure de plusieurs Communes, dotée d'une instance de réflexions et de propositions regroupant différents Représentants de la société civile.

³ ADESA. Association de Chefs d'Entreprise sur une zone d'activité, créée à partir de l'événement des inondations de 2003.

⁴ Club Service +. Association de Commerçants de centre ville qui gèrent une carte de fidélité.

⁵ YAKA. Association tournée vers les publics Gitans.

⁶ PERZAN. Passer en Energie Renouvelable en Zone d'activité Arles Nord.

⁷ ARELATE. A partir d'une Association est organisé un Festival annuel, au mois d'août, à ARLES et ses environs, mettant en exergue, pour les habitants et le tourisme, l'héritage que laisse la romanité, en particulier la vie quotidienne.

. dans le souci de favoriser une cohérence urbaine, entre le Centre ville et un quartier de la Zone sud, la création d'un nouvel espace récréatif : HORTUS⁸, réalisé dans le cadre d'un chantier d'insertion,

. l'expérimentation que représente la première Edition du Concours de création d'objets liés à la romanité, et la mise en valeurs de ces travaux culturels et artisanaux dans les divers Salons et manifestations à caractère culturel,

. pour outiller et perfectionner les initiatives d'animation territoriale menées en milieu rural deux activités, parmi celles menées par l'Association des Chemins de Provence Prestige :

. valorisation des métiers qui tournent autour de la peinture artistique à GRAVESON,

. initiation et création d'un Sentier pédagogique mettant en exergue les métiers du pastoralisme à S. MARTIN DE CRAU.

S'agissant de la dimension transnationale, le Partenariat De Développement d'ID² se sera associé au Projet allemand « RUN », aux Projets italiens « SPIDER » et « ESPANSIONE » et au Projet espagnol « IMAGINA » dans le cadre du projet « Travail en Réseau pour le Développement Local et l'Entrepreneuriat ». Cette coopération vise à favoriser l'émergence et la réussite de nouveaux porteurs de projets sur les territoires respectifs. Au cours de visites réciproques et par l'intermédiaire de liens tissés, on se sera dirigé vers de meilleures professionnalisations et qualifications du réseau des acteurs intervenant en soutien des candidats à l'entreprise partenariale. Des actions nouvelles de sensibilisation et de valorisation des qualités entrepreneuriales requises ont été mises en place. Ainsi :

. un guide de l'accompagnateur de la création et reprise d'activité a été réalisé par les partenaires de la coopération. Ce document présente les différentes phases d'accompagnement à conduire,

. les modalités d'organisation du « Concours entrepreneurial européen des créateurs » ont été arrêtés par le réseau transnational. La première édition du Concours a eu lieu à ARLES en 2007,

. un guide méthodologique à l'intention des opérateurs de développement local (www.equalid2.arles.cci.fr - cf. *actualité d'ID²* -), sur lequel on reviendra plus loin, a été validé par le partenariat du transnational,

. un guide de capitalisation des fruits et des preuves de l'action. Celui-ci vise la préparation de l'évaluation finale de la programmation et la dissémination des actions. Il l'illustre du guide cité plus haut. Enfin il récapitule les outils et méthodes supports à l'action des opérateurs présents et potentiels de développement local.

3. Un dispositif de cinq outils et méthodes.

EQUAL ID² aura ainsi notamment suscité un dispositif constitué de cinq outils et méthodes au service d'acteurs de développement local⁹ :

. deux outils s'attachant, en amont de tout développement local, à la connaissance d'un territoire donné :

3.1. Un outil de cartographie des spécificités du territoire,

Ce système est un outil de connaissances partagées des dynamiques économiques et sociales du Pays d'ARLES. Il a deux finalités : rendre compte de la réalité économique du Pays d'ARLES à partir d'indicateurs statistiques

⁸ HORTUS. Jardin d'inspiration romaine. Il s'agit de tisser un double lien urbain, entre un centre ville et un quartier sensible d'une part, pour signifier une cohérence de la Cité avec le Musée Départemental ARLES Antique, d'autre part.

⁹ La présente contribution, devant être prononcée en parallèle de deux autres exposés eux mêmes présentant les deux premiers outils et méthodes, déclinera plus en détail les parties trois et cinq du dispositif. Le kit d'animation des réunions (partie trois bis du dispositif), faisant l'objet d'une utilisation effective lors de l'Atelier *De l'action à la théorie : une construction locale de l'intelligence territoriale (CaENTI BESANCON 16 10 08)*, est également signifié ici seulement pour mémoire .

CCI PA EQUAL ID² Contribution à CaENTI Exposé Thème A Alain CAMPREDON, *A partir d'actes équaliens, des outils et méthodes comme enseignements et conditions de renouvellements de développements locaux.*

et servir de base à une démarche prospective permettant d'anticiper les menaces et les opportunités des mutations économiques à venir.

3.2. Un outil de cartographie des compétences des Acteurs du territoire,

Il s'agit de faciliter l'émergence de projets communs à partir de deux démarches complémentaires :

. le recueil qui aide à l'expression de témoignages de compétences, d'expériences, de besoins,

. la restitution qui aide aux coopérations au travers d'une cartographie dynamique des compétences portées par le collectif.

Ainsi, en identifiant les compétences communes et spécifiques de chacun des Acteurs, en repérant les complémentarités, est favorisée la mise en réseau des Acteurs afin que puissent émerger des projets communs sur diverses thématiques.

. deux outils – en un - en appui à la structuration d'initiatives territoriales :

3.2.1. Un guide opérationnel et d'ingénierie à l'usage des initiateurs et opérateurs de projets communs de développement local,

Guider un opérateur dans la mise en œuvre d'une action de développement local sur son territoire, identifier les étapes pour rappeler les aspects récurrents du développement local, et contribuer à montrer les pertinences économiques des principes d'EQUAL sont ces trois objectifs. Pour mémoire voici les dix étapes identifiées comme nécessaires au développement local :

- . 3.3.1.1. Identification d'une problématique,
- . 3.3.1.2. Émergence d'un pilotage,
- . 3.3.1.3. Définition d'un objectif général partagé,
- . 3.3.1.4. Repérage d'actrices, d'acteurs du programme,
- . 3.3.1.5. Sollicitations individuelles d'actrices, d'acteurs potentiels,
- . 3.3.1.6. Étude de faisabilité des projets,
- . 3.3.1.7. Choix des partenaires et répartition des rôles,
- . 3.3.1.8. Regroupement des partenaires,
- . 3.3.1.9. Publication du projet,
- . 3.3.1.10. Phases d'animations, de suivis et d'évaluation.

Le guide est ainsi organisé. Chaque étape est donc identifiée au travers de son titre, aussi explicite et fédérateur que possible. Sous celui-ci sont formalisés autant de points de vigilance qui tendent à régler le rythme d'avancée de l'opérateur dans la durée. Par ce biais, le guide, en tant que tel, ambitionne qu'un acteur, nonobstant l'éventualité de sa solitude, puisse ne pas franchir une étape sans avoir vérifié que celle-ci était totalement accomplie. Des explicitations et des enjeux sont déclinés à travers les questionnements aristotéliens classiques : quoi ? Comment ? Où et avec qui ? Pour quel(s) résultat(s) et vers qui ? Chaque étape reçoit deux types d'exemplarisations puisées dans les actions citées plus haut HORTUS⁸ et PERZAN⁶. Le guide se termine par un glossaire. Celui-ci se pose comme autant de propositions de réflexions et de possibilité d'évolutions à propos des éléments de définition que peuvent dispenser les exercices de développements locaux sur quelques catégories et terminologies clés – le guide est mis sur le site internet avec possibilités interactives (cf. p. 4 de la présente contribution) -.

3.3. Un kit d'animation des réunions à l'usage des initiateurs et opérateurs de projets communs de développement local.

On veille ici au respect, aussi élémentaire que rare, des passages obligés que doit connaître toute réunion.⁹

3.4. Un outil de gestion et de suivi de projet (GEST-SUB).

Cinquième outil du dispositif, il est le seul à concerner le temps de l'action elle-même, quand les trois autres se situent plus en amont. Ce logiciel est à la fois un outil de suivi de gestion administrative des conventions, un outil de suivi des subventions qui respecte les exigences périodiques de la comptabilité, un outil de suivi de gestion de projet qui permet d'accompagner l'opérateur dans l'avancée du projet. GEST-SUB favorisant au quotidien le lien entre l'opérateur et le financeur, se place dans la continuité de l'action.

Ce logiciel permet :

- . de suivre en détail les dépenses internes et externes du projet,
- . de suivre les acomptes des subventions de chaque Financeur,
- . de dresser des bilans techniques et des bilans financiers,
- . de formaliser des synthèses techniques et financières de chacun des projets.

Le dispositif méthodologique lui-même a suscité une dialectique fondamentale et classique, celle qui dispose en rapports réciproques l'universel et le particulier. Il s'agit de la mise en perspectives et en correspondances des éléments récurrents du développement local, d'une part, avec les contingences particulières d'un territoire donné, d'autre part. Les premiers, en insistant sur la prise en compte des diagnostics, du caractère nécessaire du partenariat, des synergies régionales et européennes, tendent à faciliter le respect des politiques territoriales, la considération des histoires et des géographiques particulières, l'écoute des différentes générations présentes, la réalité des Intercommunalités. Les deuxièmes donnent autorité politiques, économiques, sociales et environnementales aux premiers en les légitimant chaque fois que ces derniers sont fédérateurs d'une part, favorables à la durabilité du développement d'autre part.

En terme de dissémination, le dispositif des cinq outils et méthodes peut trouver sa place au sein des débats que suscitent les principes égalitaires. Le féminin s'y trouve fonction du masculin et réciproquement. Economie est systématiquement conjuguée avec environnemental et social : le développement est alors durable. Des actions modestes et des actions d'envergure, par définition, se nourrissent réciproquement.

Le glossaire, disposé à la fin du troisième outil, et son caractère interactif démontrent, une fois renouvelée, que les mots, ayant une histoire, méritent encore considération ; c'est parce qu'ils naissent de l'agir.

L'expérimentation tend à valoriser aussi bien les réussites que les échecs.

L'appréhension du patrimoine gagne à s'inscrire dans le réalisme de la modernité. Celle-ci sera d'autant plus sensée qu'elle fera appel à la mémoire que constituent, sur un territoire donné, les enseignements patrimoniaux.

4. Des équités

Le terme « équités » est posé ici comme une instance critique à l'acception que nos contemporains réservent à celui d'« égalité ». Les *équités* sont la mise en perspective, généralement dialectique de deux instances, deux personnes, deux genres, deux situations en ce qu'elles sont différentes, mais aussi complémentaires. Le substantif d'*équivalence* va dans ce sens, qui associe l'*équation*, plus haut posée, en terme de *valeurs* se nourrissant l'une l'autre dans un *équilibre* fédérateur ou dans un *déséquilibre* fort d'enseignements .

Cette expérimentation aura été alors l'occasion renouvelée de distinguer, aussi précisément que possible, les différentes équités, celles qui transparaissent à partir des actions, d'une part, des principes d'égalités, ceux qui ont tendance à se disposer en amont, au niveau des intentions, d'autre part. A cet égard parler d'« *égalité* des chances » entre diverses catégories de la population est révélateur alors même que l'on utilise – peut-être de manière inconsciente mais heureuse – le terme générique et poétique « Equal ». Alors que cette programmation aura ambitionné l'égalité, elle aura expérimenté le bien fondé des différences, et avec elles les complémentarités, les synergies, les correspondances, les mises en réseaux, le bien fondé des équités alors conjuguées au pluriel, à décliner dans leurs diversités.

Ainsi le principe d'innovation, cher à la Programmation EQUAL, aura montré ses liens étroits et paradoxaux avec l'attention portée aux héritages patrimoniaux. En développement local, et sans doute en économie de manière générale, une action est innovante non pas si elle inaugure, comme un *totum novum*, l'effectivité d'une initiative donnée, mais bien dans la mesure où elle constitue un humble et simple renouvellement de ce que les Anciens avaient déjà expérimenté sur une même terre dans des temps dont l'histoire montre le caractère répétitif.

Cette attention là, en outre, n'est possible qu'à travers le respect scrupuleux du Partenariat De Développement, autre principe égalien majeur. Un Acteur donné ne peut, à lui seul, récapituler le catalogue des enseignements du passé. La mémoire historique est, par définition, collective ; elle se réfère à une pluralité de disciplines et aux interactions réciproques de celles-ci. Le partenariat ne se constitue pas seulement au travers de bonnes intentions tournées vers les autres ; il naît de cette nécessité interdisciplinaire autant comme facteur d'union sur un territoire que comme identification de complémentarités.

Les actions mises en œuvre par les Partenaires se sont appuyées sur la participation active des Bénéficiaires finaux et ultimes du projet. Cette autre vigilance d'EQUAL a montré que la participation active génère le renforcement de la connaissance que les Partenaires pouvaient décidément acquérir des Bénéficiaires, leurs besoins, leurs attentes, autant que leurs forces, leurs potentialités. L'empowerment, alors, n'est plus une formule surajoutée seulement là pour le principe : la participation active de chacun est un facteur économique. On parlera moins alors de recherche d'emploi ; on songera avec plus d'espérance à la capacité que chacun a de susciter, au sein même de l'Entreprise, sa propre activité.

Le principe d'égalité des chances entre les femmes et les hommes, dont on sait qu'il est un des efforts majeurs d'une telle initiative Communautaire, s'est révélé dans sa vraie dimension : la mise en perspective de la différence fondamentale, créatrice de vie, mais aussi facteur de qualité dans le travail. Ce dernier n'est plus défini à travers des différenciations sexuelles toutes basées sur des définitions trop rapides mais sur des complémentarités entre deux sensibilités, deux forces, deux fragilités, se nourrissant les unes et les autres, réciproquement. L'égalité entre les femmes et les hommes risque toujours de générer de supplémentaires différenciations et catégories partisans. La mise en situation équitable entre les offres différentes que peuvent dispenser femmes et hommes, en tant que tels, favorise un travail où sens et qualités reprennent places dans l'économie. L'attention, comme une véritable veille, aux équités fondamentales, entre femmes et hommes, entre personnes de niveaux distincts de connaissance, entre acteurs de forces physiques et culturelles différentes, engendre une prise en compte sociale et environnementale qui constitue autant de conditions de possibilité du développement durable.

La dimension transnationale a rappelé la considération du débat classique entre l'universel et le particulier : une action s'opère à travers son contexte local, en même temps qu'elle génère des valeurs universelles.

Les outils et méthodes engendrent alors trois actions et prises de conscience à partir de l'équité quand celle-ci est conjuguée au pluriel : *les équités* en intelligence territoriale.

Premièrement, ces outils et ces méthodes relèvent avec pertinence de préoccupations élémentaires. A ce titre celles-ci sont à rappeler régulièrement quand on sait que ce sont les choses les plus simples qui risquent trop souvent d'être oubliées. Elles introduisent à l'autorité des réalités du quotidien, quand on mesure l'intérêt des publics à l'égard des investigations de proximité. Elles incitent aux utilisations des outils et méthodes et aux développements dans le temps des actions engagées, quand on reconnaît le paradoxe qui consiste à créer nombre de procédures et d'initiatives dont, en même temps, on ne profite que trop rarement. Les *équités* sont suffisamment précieuses pour qu'on ne les réduise pas aux théorisations et que l'on apprenne et réapprenne à profiter de leurs fruits.

Deuxièmement ce dispositif de cinq outils et méthodes est caractéristique du développement local. Celui-ci, on le sait, contribue à favoriser correspondances, réciprocity et complémentarités entre les exigences de l'économie, les potentialités des réalités sociales, les défis des questions liées à l'environnement et ses équilibres à préserver. Les *équités* relèvent d'une intelligence suffisamment importante pour qu'on ose les favoriser dans un territoire, ses richesses ancestrales, ses contingences contemporaines, ses grands équilibres.

Troisièmement ces outils et ces méthodes, tels qu'ils sont explicités dans EQUAL ID², sont liés à un contexte particulier, celui du Pays d'ARLES, en même temps qu'ils relèvent d'exigences plus universelles. A ce titre ils appellent autant à l'interprétation qu'à l'appropriation. C'est ce va et vient, lié au respect de chaque contexte territorial, qui est susceptible de constituer de fait une véritable synergie territoriale. Les *équités* sont suffisamment originales pour préserver - au contraire des prétentions à l'égalité et des replis identitaires - autant les spécificités de chaque territoire que l'intérêt de la synergie Communautaire.

On le voit, ce qui ressort de cette expérimentation, c'est l'importance de l'acte et, en conséquence, la pertinence du récit qui lui est inhérent et qui en retrace les processus, et ce à plusieurs niveaux :

- . nombre d'actions EQUAL ID² auront eu comme soubassement la valorisation du patrimoine. A cet égard la nature même de l'agir consiste à rendre compte pratiquement de l'actualité des enseignements du passé ; l'œuvre de mémoire crée du signifiant au présent, de la direction vers les perspectives de développement, du sens à la durabilité et aux *équités* ; et la manière utilisée pour raconter n'est pas neutre : elle relève d'un choix pédagogique, lui-même susceptible d'influer les attentions, les mêmes qui engendrent des renouvellements d'actions,

- . les principes d'équité, les passages obligés du partenariat, l'empowerment, les exigences de transférabilité, constituent autant de principes égalitaires qui favorisent dans cet ordonnance là le couple pratique – théorie : un discours audible et mobilisateur est celui qui, récitant, se place sous l'autorité de l'acte. Les joies de l'action présentées aux côtés de ses peines, ses transparences et ses creux, ses potentialités et ses limites, ses candeurs et ses sagesses sont signifiées comme facteurs dialectiques de ses renouvellements et de ses affinements,

- . les outils ainsi façonnés, grâce et pour les Acteurs, gagnent à favoriser des attentions aussi élémentaires que patientes ; les étapes, les écoutes, les vérifications signifient l'*intelligence* comme celle d'*une terre, - humus tout humain -*, c'est-à-dire avec tous les échos de sa polysémie : la conceptualisation au service de l'adaptation aux choses nouvelles par le respect classique des choses anciennes, la spiritualité des actes contingents, l'honnêteté facilitatrice qui, écartant les terribles simplifications, assume les belles complexités, la capacité que les humains, dans leurs pluralités accueillies, ont toujours de s'entendre et de se rencontrer en bonne concorde. L'*intelligence territoriale* relève de compétences, et non plus de bonnes intentions auto justifiantes. Ces compétences sont celles de l'*humilité*. L'humilité est un facteur économique du développement durable.

Mots clés : intelligences, terre-territoires-humus-humain, *équités*, actes-récits-actions affinées et renouvelées, outils et méthodes.

BESANCON, 16 10 08.